



Demande de remboursement CAF - Pension alimentaire

Par **david777**, le **10/08/2015 à 21:52**

Bonsoir,

Je vous écrit ces quelques lignes pour demander conseil à qui saurait me répondre !
Pour faire simple, ma compagne actuelle vit une situation que personnellement je jugerai délirante tant elle pourrait prêter à sourire... Sauf que là il s'agit d'une situation qui la mine et c'est pour cette raison que je viens demander une aide !

Pour faire simple, ma compagne s'est séparé de son conjoint en 2005. A partir de cette date là, ma compagne avait la garde des 2 enfants et le père avait des droits de visite un week-end sur deux, etc ; tout cela avec une pension alimentaire... Son ex a fait appel de cette décision en 2008 et le résultat fut le même qu'en 2005 : les enfants confiés à ma compagne et le montant de la pension alimentaire identique. En 2011, rebelote, mais là ma compagne - désireuse d'apaiser les rapports - à accepter qu'il garde leur fille ; ma compagne ayant à sa charge leur fils. Dès lors, un jugement a été établi ; ce dernier, mentionnant que monsieur était déchargé de la pension alimentaire qu'il devait jusqu'à ce jour - tout cela, compte tenu que chacun des 2 parents allaient avoir à leur charge un de leurs enfants.

Or, il y a environ 2 ans, monsieur a établi des démarches pour obtenir l'ASF et ainsi percevoir une pension alimentaire de la part de la CAF. Aujourd'hui, il s'avère qu'au bout d'un an et de nouveau aujourd'hui, la CAF demande à ma compagne de rembourser l'ASF qu'elle verse à son conjoint !!! tout cela alors même qu'elle gère seule les dépenses liées à son fils (comme beaucoup d'ailleurs liées à sa fille !!)... Il semblerait que cette situation soit due au fait que sur le dernier jugement établi est seulement été établi : "Monsieur est dispensé de pensions alimentaire"... Et rien en ce qui concerne ma compagne !!!

Si quelqu'un a déjà été confronté à ce genre de situations ou pourrait nous renseigner cela serait super car là on a vrai l'impression de vivre une situation hallucinante et on ne comprend pas !!!

Par avance merci à tous ceux qui pourront nous guider !

David